

Polluant	Comportement durant l'été 2006	Respect de la réglementation
gazeux primaire		
Monoxyde de carbone CO	Par rapport à 2005, les valeurs des stations de référence sont minimisées en été pour le CO, ce qui est attendu puisque ce polluant est lié aux combustions, notamment de chauffages, plus importantes en hiver. Les mesures du CO à Millau sont relativement proches de celles de Lourdes Paradis , mais restent bien inférieures à celles des stations toulousaines . Le profil type journalier montre que l'influence du trafic est plus marquée à Toulouse qu'à Millau, néanmoins, les teneurs en CO à Millau ne sont pas beaucoup plus faibles que sur les autres stations	Les valeurs limites pour le CO du décret français (10 mg/m ³ sur 8 h) et de la recommandation OMS (30 mg/m ³ sur 1 h) applicables dans l'air ambiant extérieur, sont parfaitement respectées à Millau , comme pour les stations de référence, pour la période de mesures de l'été 2006.
Dioxyde d'azote NO ₂	Par rapport à 2005, les valeurs des stations de référence sont minimisées en été pour le NO ₂ , ce qui est attendu puisque ce polluant est lié aux combustions, notamment de trafic. Les mesures du NO₂ en site trafic à Millau sont relativement proches de celles de Lourdes Paradis , surtout en moyenne , mais restent bien inférieures à celles des stations toulousaines , surtout en maxima horaires, les maxima journaliers pouvant être proches. Les mesures du NO₂ en site urbain à Millau sont relativement proches de celles d'Albi square Delmas . Elles sont inférieures aux mesures de Toulouse, et supérieures à celles de la station rurale de Peyrusse-Vieille. Le profil type journalier montre l' influence du trafic , plus marquée à Toulouse qu'à Millau.	La valeur limite et l'objectif de qualité du décret français pour le NO ₂ applicables dans l'air ambiant extérieur sont parfaitement respectés à Millau pour la période de l'été 2006.
Monoxyde d'azote NO	Par rapport à 2005, les valeurs des stations de référence sont minimisées en été pour le NO, ce qui est attendu, comme pour NO ₂ . Les mesures du NO en site trafic à Millau sont plus faibles que celles de Lourdes et de Toulouse. Les mesures du NO en site urbain à Millau sont plus faibles ou du même ordre de grandeur que celles des stations de référence.	Pas de réglementation pour le NO
Dioxyde de soufre SO ₂	La particularité des mesures de SO ₂ à Toulouse, c'est qu'elles ne sont pas plus élevées en sites trafic qu'en sites urbains , elles sont comparables, voire plus faibles . La moyenne et le maximum horaire à Millau sont du même ordre de grandeur que ceux des stations toulousaines et tarbaise, trafic et urbaines. A Albi, le maximum horaire est le plus faible mesuré.	La valeur limite et l'objectif de qualité pour le SO₂ dans l'air ambiant extérieur sont parfaitement respectés à Millau pour la période étudiée de l'été 2006.
Benzène, toluène, Ethylbenzène, méta-para-xylènes, ortho-xylènes BTEX	La moyenne sur la période pour le benzène à Millau est légèrement supérieure à celle des mesures de l'aéroport Toulouse-Blagnac côté trafic (AET) , mais les variations sont peu significatives , étant donné les faibles valeurs mesurées. Tous les autres composés, toluène, ortho-xylène, méta-para-xylène et éthylbenzène ont des teneurs inférieures à celles de la station de l'aéroport Toulouse-Blagnac. Par rapport à 2005, la moyenne en benzène sur la période d'étude à l'aéroport sont du même ordre de grandeur , on peut penser que les mesures réalisées à Millau sont proches de la réalité sur l'année entière.	L' objectif de qualité du décret français pour le benzène applicable dans l'air ambiant extérieur a été parfaitement respectés à Millau pour cette étude de l'été 2006.
particulaire		
Particules PM10	Les mesures moyennes de PM10 à Millau sont du même ordre de grandeur que celles des stations de référence, identiques en trafic, légèrement inférieure en urbain . Par comparaison, les moyennes des stations de référence sur la période sont très comparables à celles de 2005, légèrement inférieures pour Toulouse : ceci traduit l' homogénéité des PM10 quelle que soit la saison . Les maxima journaliers et horaires sont sous-estimés, on peut penser qu'ils le sont aussi à Millau.	Les valeurs limites et l'objectif de qualité pour les PM10 dans l'air ambiant extérieur sont parfaitement respectés à Millau pour cette étude de l'été 2006.
gazeux secondaire		
Ozone O ₃	A Millau, en site trafic en bordure de RN9, les mesures moyennes d'O ₃ sont moins élevées que sur le site urbain . Ceci traduit donc l' influence du trafic sur le site, et une homogénéité de l'ozone sur les autres sites, urbains, périurbains et rural, surtout au niveau des moyennes sur la période. Durant cet été 2006, des quantités notables d'ozone ont été mesurées sur les deux sites de mesures dans la commune de Millau.	La valeur de l' objectif de qualité de 65 µg/m³ en moyenne journalière est dépassée en site urbain à Millau , et celle de 110 µg/m³ en moyenne sur 8 heures est dépassée sur le site urbain mais aussi sur le site trafic.

Synthèse de l'étude ORAMIP 2006

X. LES NUISANCES ET LES POLLUTIONS

X.1. LA QUALITE DE L'AIR

Le principal indicateur de qualité de l'air et les études disponibles prennent comme facteur de comparaison la création du Viaduc et le report des trafics de la vallée vers le Viaduc.

Deux campagnes de mesures ont été menées. La première durant l'hiver 2001-2002 et l'été 2002 et, en 2006. Dates :

- Relevés en période hivernale du 10/01/02 au 24/01/02
- Relevés en période estivale du 25/07/02 au 09/08/02

Le décret 2002-213 du 15 février 2002 : portant transposition des directives 1999/130/CE du Conseil du 22 avril 1999 et 2000/169/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 novembre 2000 et modifiant le décret no98-360 du 6 mai 1998 relatif : à la surveillance de la qualité de l'air et de ses effets sur la santé et sur l'environnement, aux objectifs de qualité de l'air, aux seuils d'alerte et aux valeurs limites, réglemente les polluants : dioxyde d'azote NO₂ et oxydes d'azote NOX; ozone 4, particules en suspension d'un diamètre inférieur à 10 µm PM10, plomb pb, monoxyde de carbone CO. Benzène C6H6, dioxyde de soufre SO₂.

Un inventaire des sources de pollution a été réalisé par l'Organisme de surveillance et d'information (ORAMIP, Observatoire Régional de l'Air en Midi-Pyrénées).

Les données de qualité de l'air et de seuil constatés dans la partie urbanisée de Millau émanent des études menées par l'ORAMIP entre 2001 et 2006.

Le tableau suivant présente l'état de la pollution de l'air à l'été 2006. De manière générale, les relevés effectués montrent qu'aucun des indicateurs ne dépasse les seuils réglementaires.

De plus, comparés aux relevés effectués en 2001 et 2002, ils mettent en évidence une amélioration certaine de la qualité de

l'air dans la partie agglomérée de Millau. Cette amélioration est principalement due à la création du viaduc de Millau qui a permis en grande partie le report des trafics de transits qui passaient obligatoirement par Millau via la RD 809.

X.2. LES NUISANCES SONORES

Certaines voies principales sont répertoriées dans le « classement sonore des infrastructures de transports terrestres ».

Elles concernent les voies routières dont le trafic est supérieur à 5 000 véhicules/jour. Leur type de classement dépend de leurs caractéristiques physiques et du type de circulation qu'elles supportent.

Il s'applique principalement aux avenues et boulevards ainsi qu'à l'itinéraire actuel de la RD 809.

La mise en service de l'échangeur de Saint-Germain sur l'autoroute A75 amènera sans doute à classer la portion de RD 911 entre le giratoire de Bellugues et l'échangeur.

Les voies concernées sont listées dans le porter à connaissance de l'Etat.

Ce classement détermine le niveau d'isolement acoustique demandé pour les bâtiments et concerne une bande de terrain de part et d'autre de la voie.

Lorsqu'une construction est prévue dans un secteur affecté par le bruit, le constructeur doit respecter un niveau d'isolement acoustique de façade apte à assurer un confort d'occupation des locaux suffisant.

Les bords du Tarn étant soumis aux nuisances sonores, des actions de protection doivent être menées si l'on souhaite développer les espaces verts et un cadre de vie agréable.